ZAE du Causse d'auge
BP 11
48001 Mende Cedex
Tél : 04-66-65-31-56
Fax : 04-66-49-05-02
www.asalozere.org
asalozere@yahoo.fr

31 JUILLET et 1 AOUT 2015

REGLEMENT PARTICULIER

14ème RALLYE REGIONAL

BAGNOLS LES BAINS

REGLEMENT PARTICULIER RALLYES

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : 20 mai 2015
Ouverture des engagements : 20 mai 2015
Clôture des engagements : 20 Juillet 2015
Parution du road-book : Samedi 25 juillet de 10h à 17h
Vendredi 31 juillet de 09h à 16h
Dates et heures des reconnaissances : samedi 25 juillet de 10h à 17h
Vendredi 31 juillet de 09h à 16h
Vérifications des documents : Vendredi 31 Juillet de 17h à 20h45 à la mairie Bagnols Les Bains
Vérifications techniques des voitures : Vendredi 31 Juillet de 17h15 à 21 h
1ère réunion des Commissaires Sportifs le 31 Juillet à 20h
Publication des équipages admis au départ le 31 juillet à 21h30
Publication des heures et ordres de départ le 31 Juillet à 22h
Départ de Bagnols les bains (stade de foot) à 9h
Arrivée à Bagnols les Bains Place de la mairie
Publication des résultats du rallye 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent
Remise des prix aura lieu lors de l'entrée en parc final

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de la Lozère organise le 14ème rallye régional de Bagnols Les Bains en qualité d'organisateur administratif.
Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA numéro R 284 en date du 03 Juin 2015

Comité d'Organisation

Président : Thierry RESSOUCHE
Membres : Philippe ARGILIER, Cédric GINIER, Claude MARY, Jacques PAOLI, Sabine PAULHAN, Bernard PIC, Sébastien PIC, Olivier FOLCHER, Manu RODRIGUES, Gilles LAUZE, Jérôme LAURET

Secrétariat du Rallye, Adresse : ASA LOZERE
ZAE du Causse d'Auge
BP 11 48001 MENDE Cedex
Téléphone : 04 66 65 31 56
Fax : 04 66 49 05 02
Permanence du Rallye :
Avant l'épreuve : ASAL ZAE du Causse d'Auge BP 11 48000 MENDE Cedex
Le lundi de 18h00 à 20h00
Téléphone : 04 66 65 31 56 (si absence répondeur téléphonique)
Fax : 06 66 49 05 02
A compter du 31 Juillet 16h à la mairie de BAGNOLS LES BAINS

Organisateur technique

Nom : Cédric Ginier

1.1P. OFFICIELS

Commissaires Sportifs :

Président : sabine Paulhan ..... 136024 - 08/05
Membres : Claude Mary ..... 1622 – 08/05
Joël Maraine ..... 2717 – 08/04

Directeur de Course : Patrick Bouteiller ..... 128253 – 08/11
Directeur de Course Adjoint : Nathalie chantagrel..... 9549 - 08/01
Nicolas Baldit ..... 134045 – 08/01

Directeur de Course délégué aux ES :
Orcières : Carmen Coria..... 8747 – 08/04
Le Born : Evelyne Rol..... 40773 – 08/0

Médecin Chef : ADAMU 30

Commissaires Techniques : Michel Leborgne ..... 29951 – 06/06
Jean-Pierre Rolland ..... 2694 - 08/05
Christian Rocca ..... 7944 - 08/04

Chargés des relations avec les concurrents (CS) : Gérard Durand ..... 13816 - 08/09
Guillaume Salles ..... 110915 - 08/05

1.2P. ELIGIBILITE

Le 14ème Rallye Régional **BAGNOLS LES BAINS** compte pour :
- La Coupe de France des Rallyes 2015 (coefficient 2)
- Le Championnat des Rallyes du Comité Languedoc Roussillon 2015
- Le Challenge ASA LOZERE

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le vendredi 31 juillet 2015
De 17h à 20 h45 à la mairie de Bagnols Les Bains.
Les vérifications techniques auront lieu le vendredi 31 Juillet de 17h15 à 21 h
Les vérifications finales seront effectuées :
Garage MAURIN station service BAGNOLS LES BAINS
Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye de Bagnols Les Bains doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le

Lundi 20 Juillet 2015 (cachet de la poste faisant foi)

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 120 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 290 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 580 €
- équipage 100% ASA Lozère : 230 €
- équipage féminin : 220€

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.
Les chèques devront être établis à l'ordre de « ASA LOZERE ».
Pour être recevable, les demandes d'engagement devront être intégralement et lisiblement complétées.
Aucun engagement ne sera accepté par E-mail.
Tout concurrent devra notifier son forfait par lettre ou E-mail avant le début des vérifications, dans le cas contraire une somme forfaitaire de 20€ sera retenue sur le montant de l'engagement, pour frais administratifs.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.
L'assistance sera autorisée dans tout le village de Bagnols les Bains

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

4.6P. IDENTIFICATION DES VOITURES

Pour tous les rallyes la surface de la plaque d'immatriculation avant (520 x 110) à sa position d'origine, est réservée exclusivement à l'organisateur qui dispose de cet emplacement pour y apposer éventuellement une identification promotionnelle. En aucun cas il ne pourra être acheté ou utilisé par les concurrents.
A cet effet, chaque voiture devra être équipée à l'avant (à l'emplacement initialement prévu sur le modèle de série pour la plaque d'immatriculation) d'un support, d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation (520x110) permettant le positionnement de l'identification promotionnelle.
L'absence de cette plaque entraînera les pénalités prévues à l'article 5.4 du présent règlement.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative sont seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye de Bagnols Les Bains représente un parcours de 175 km.
Il est divisé en 3 sections.
Il comporte 7 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39,6 km.
Les épreuves spéciales sont :

Orcières ES 1/3/5/7 (4.5 km)
Le Born ES 2/4/6 (7.2 km)

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

RAPPEL :

6.2.1. Dans tous les rallyes asphalte, dans le but de limiter les nuisances, les concurrents et équipages auront l'obligation de respecter au cours des reconnaissances le code de la route (NOTAMMENT LA VITESSE et le bruit) et les prescriptions et interdictions suivantes :

- **Le nombre de passages en reconnaissances est limité à trois au maximum.**

- **Tout retour en arrière, tout fractionnement et/ou bouclage en cours de reconnaissances des épreuves spéciales est interdit.**
- **Tout accès à une Epreuve Spéciale devra obligatoirement se faire par son départ.**

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu :
Le **samedi 25 juillet** de 10h à 17h
Le **vendredi 31 juillet** de 09h à 16h
Road-book à retirer à l'hôtel restaurant du pont

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :
Commissaire de route : Chasuble Orange avec inscription « COMMISSAIRE »
Chef de poste : Chasuble Orange avec inscription « CHEF DE POSTE »

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

	1er		2ème	3ème	
SCRATCH	**290€**		**250€**	**170€**	
GROUPE	**150€ si-de 3 partants**	**290€ si + de 3 partants**	**170€ si + de 3 partants**	**120€ *si + de 20 partants***	**4ème**
CLASSE	**290€**		**150€ *Si + de 5 partants***	**120€ *si + de 9 partants***	**80€ *si + de 12 partants***

Les prix au Groupe et à la Classe ne sont pas cumulables

Conformément à la réglementation, si moins de 5 partants dans la classe, les prix (classe) seront minorés de 50%

Coupes : De nombreuses coupes récompenseront les concurrents
Un Commissaire sera également récompensé

La remise des prix se déroulera lors de l'entrée en parc final des concurrents